

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

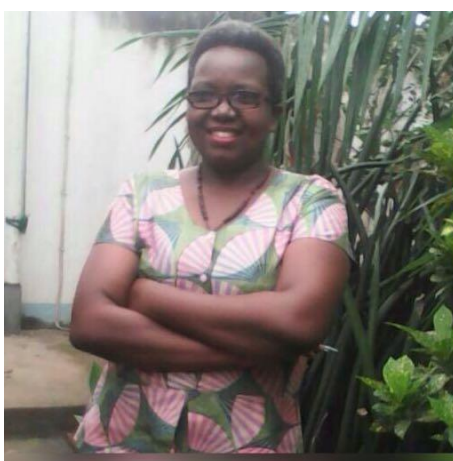
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 94 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 15 au 21 janvier 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 21 janvier 2018, au moins 476 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	<i>4</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	4
<i>I.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	5
<i>I.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	7
<i>II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE</i>	8
<i>II.2. ACTES D'INTIMIDATION</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDF : *Centre de Développement Familial*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

DPAE : *Direction Provinciale d'Agriculture et d'Elevage*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

FNL : *Front National de Libération*

FRODEBU : *Front pour le Démocratie au Burundi*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences basées sur le genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 7 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 19 arrêtées arbitrairement et 1 victime des VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers, ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un cas de violence basée sur le genre a été relevé dans ce bulletin

Le phénomène de règlement de compte continue à se manifester dans le pays.

Des arrestations arbitraires et des actes d'intimidations liées au vote du référendum pour le changement de la constitution ont été relevés dans ce bulletin.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 15 janvier 2017, vers 7 heures, sur la colline Nkango, commune Butaganzwa, province Kayanza, le corps sans vie de Jacques Nzoyisaba, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été retrouvé ligoté avec des ceintures, dans la rivière Nkokoma. Selon des sources sur place, il aurait été tué par des Imbonerakure car il avait dit aux gens de voter «NON» lors du référendum pour le changement de la Constitution de la République du Burundi.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un cadavre retrouvé en commune Vugizo, province Makamba

En date du 18 janvier 2018, un corps sans vie d'un prénommé Martin, ancien policier et ex-FAB, a été découvert à Gasamari, colline Kiyazi, commune Vugizo, province Makamba. Selon des sources sur place, il aurait été tué alors qu'il rentrait chez lui en provenance du chef-lieu de la

province Makamba. La même source ajoute qu'il avait fui les jeunes Imbonerakure de sa colline natale de Rutegama qui voulaient l'arrêter.

Un cadavre découvert en zone urbaine de Bwiza, Bujumbura Mairie

En date du 16 janvier 2018, un corps sans vie de Joachin Ndayisaba, originaire de Buraza, âgé de 30 ans, a été retrouvé mort étranglé dans un caniveau près de l'église vivante de Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources policières, la victime serait un voleur et qu'il aurait été assassiné par ses collègues lors du partage du butin (un téléphone) qu'ils venaient de voler non loin du lieu du crime. Toujours selon la police burundaise, 5 personnes ont été arrêtées pour enquête.

Un corps sans vie retrouve en province Ruyigi

Une information parvenue à notre rédaction en date du 15 janvier 2018 indique qu'en date du 14 janvier 2018, un corps sans vie d'Anastasié Ntahompagaze a été découvert dans un buisson se trouvant au terrain du Lycée de Rusengo, province Ruyigi. Ses 2 enfants dont son fils et sa fille Fabiola, handicapée, mais aussi son petit-fils de 6 ans ont été arrêtés. Selon des sources sur place, elle venait du marché et tout ce qu'elle avait acheté était déposé à côté du cadavre. Les présumés auteurs n'ont pas été identifiés. Selon ces mêmes sources, les trois personnes arrêtées ont été libérées sans conditions en date du 19 janvier 2018.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Ruyigi

En date du 16 janvier 2018, un corps sans vie non identifié d'une femme a été retrouvé sur la colline Ntunda à 5 km de zone Rusengo, commune et province Ruyigi. Les auteurs restent inconnus.

1.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Deux personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue en notre rédaction en date du 21 janvier 2017 indique qu'en date du 9 janvier 2017, Karibwami Augustin originaire de la commune Gishubi, province Gitega et Nzovu Augustin ont été arrêtés en commune Matana par des Imbonerakure en collaboration avec la police de cette localité. Selon des sources sur place, ils ont été tabassés les accusant des irréguliers et être des combattants. Ils ont été conduits au cachot de la commune Matana.

Dix personnes arrêtées en province Rumonge

En date du 16 janvier 2018, dix jeunes à bord d'un bus ont été arrêtés à Magara, commune Bugarama, province Rumonge par des policiers et conduits au cachot du commissariat provincial de Rumonge. Selon des sources sur place, ils se rendaient en Tanzanie à la recherche du travail. Tous ces jeunes sont originaires des collines Ruteme et Maramvya des communes Mukike, Bugarama et Burambi qui avaient participé dans les manifestations contre le troisième mandat du

président Nkurunziza en 2015. Ils sont accusés de vouloir se rendre dans ce pays sans documents de voyage. Mais la charge a par la suite été modifiée et ont été accusés de rejoindre les groupes armés.

Trois personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, Bujumbura Mairie

En date du 18 janvier 2018, des policiers conduits par un prénommé Aaron et à bord d'un pickup sans plaque ont fait une fouille perquisition au domicile de deux frères, Pacifique Butoyi et Thierry Ciza. Selon des sources sur place, aucune arme ou autre objet suspect n'a été trouvé dans cette maison sise au quartier IV, zone urbaine de Ngagara, commune Ntawangwa, Bujumbura Mairie. Ces deux frères et leur boutiquier ont été arrêtés sans mandat et conduits au cachot du SNR en zone urbaine de Rohero. Le motif de leur arrestation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2018 indique qu'en date du 14 janvier 2018, Dusabe, âgé de 13 ans, de la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere a été arrêté par les policiers de la position Maramvya quand il venait d'acheter des médicaments à la pharmacie. Ces derniers l'ont accusée de vendre des médicaments de fraude, il a passée 3 jours au cachot de la commune avant d'être libéré.

Deux personnes arrêtées en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 20 janvier 2017, sur la colline Kinama, commune Gasorwe, province Muyinga, Charles Bacamurwanko membre du conseil communal et enseignant à l'ECOFO Kagugo ainsi que Samuel Maniragaba, tous les deux militants du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par Chartiere, Nsamirizi et Barumwete, tous Imbonerakure, puis conduits au cachot de police de la commune Gasorwe. Charles Bancamurwako, représentant communal du parti FNL aile d'Agathon Rwasa à Gasorwe, a été violemment battu. La victime présente encore des traces de bastonnade au niveau du visage et au dos. Ils ont été soupçonnés en train de se convenir sur la promotion du « NON » au changement de la constitution.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

En date du 20 janvier 2018, Zacharie Nduwimana, militant du Frodebu Nyakuri et agent de santé communautaire, résident de la colline Nkoyoyo a été arrêté la nuit du 20 janvier 2018 par le chef de zone Muyinga, Isaac Nibigira et le chef de colline Nkoyoyo Mutabazi Asmani. La victime a passé la nuit à la position de police de Nkoyoyo. Elle a été transférée la matinée du 21 janvier 2018 au cachot de la PJ de Muyinga. Il est accusé de faire la propagande pour voter « NON » au changement de la constitution.

1.3. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Buhiga province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2018 indique qu'en date du 13 janvier 2018, sur la colline et zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, une fille de 11 ans prénommée D. a été violée par Gérard Nkurunziza, agent de la DPAE Karuzi. Gérard a été arrêté puis incarcéré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi. Les représentants du CDF Karuzi ont réclamé un procès de flagrance mais les instances judiciaires de Karuzi n'ont pas réagi.

II. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne disparue en commune Nyabikere, province Karuzi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2018 indique qu'une fille nommée Ndereyimana de la colline Ruhuma, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi est introuvable depuis le 7 janvier 2018. Le présumé auteur de sa disparition est Audace Nkurunziza de la même colline. Celui-ci a été arrêté le 14 janvier 2018 et conduit au cachot de la commune Nyabikere.

Des patrouilles nocturnes en province Bururi

Une information parvenue à notre rédaction en date du 21 janvier 2018 indique que des patrouilles nocturnes faites par des Imbonerakure continuent à s'observer dans les communes de la province Bururi. Selon des sources sur place, des Imbonerakure qui sont à la tête répondent aux noms de Bikebesi et Bavariya. Ils lancent des messages de haine et divisionnistes. La plupart des citoyens disent qu'on leur exige des sommes d'argent colossales et des téléphones mobiles. Les personnes les plus visées sont celles qui ne sont pas du parti au pouvoir dont celles du parti FNL aile d'Agathon Rwasa et du parti MSD. Le même phénomène s'observe en commune Matana plus précisément au centre urbain, à Rubanga, Butwe et Gasibe.

Contribution forcée en province Gitega

En date du 7 janvier 2018, le Gouverneur de la province Gitega a appelé la population de sa province à contribuer pour les travaux d'achèvement de la construction du stade de Gitega. Il a été demandé de cotiser au minimum une somme de 200 fbu. Malgré cela, à partir du 16 janvier 2018, des Imbonerakure se permettent d'obliger aux commerçants du marché de Gitega à payer un montant de 1000 fbu, ce qui provoque une grande colère au sein de la population de Gitega.

Une personne tuée en commune et province Bubanza

En date du 16 janvier 2018, vers 16 heures, à l'ECOFO Karinzi, sur la colline Karinzi, zone Muramba, commune et province Bubanza, une écolière de la 4^{ème} année, prénommée Chancelline, âgée de 15 ans a battu à mort Tharcisse Mugisha, âgée de 13 ans de la même classe. Selon nos sources, la victime a trouvé la mort en cours de route quand on l'évacuait vers le CDS Ntamba. Le

mobile de cet assassinat n'est pas encore connu. L'auteur a pris le large après avoir commis le forfait ainsi que sa famille, selon les mêmes sources.

Deux enfants enterrés vivants en commune Mpanda, province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 janvier 2018 indique qu'en date du 14 janvier 2018, sur la sous-colline Kinwanuma, colline Nyamabere, commune Mpanda, province Bubanza, deux enfants Egide Bigirimana, âgé de 10 ans et Bayisenge ont été attrapés avec du maïs volé dans un champ d'Elias Nyandwi. Selon des sources sur place, Elias Nyandwi a aussitôt creusé deux trous où il a enterré les deux enfants jusqu'au niveau de la poitrine étant en vie. Cet homme a pris le large au passage d'un habitant de la localité qui a secouru ces deux enfants. Les autorités administratives et policières disent que l'auteur est toujours recherché.

II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE

Une personne tuée en commune et province Bururi

En date du 18 janvier 2018, Nduwamungu Burimbwa, âgé de 15 ans, de la composante sociale Twa, de la colline Burarana, commune et province Bururi est mort à son domicile. Selon des sources sur place, c'est suite à des coups et blessures lui infligés par ses voisins en date du 16 janvier 2017 l'accusant d'avoir volé puis égorgé une chèvre dans le voisinage.

II.2. ACTES D'INTIMIDATION

Des personnes menacées en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 janvier 2018 indique qu'en date du 15 décembre 2017, en province Kirundo, une réunion a été tenue à la permanence du parti CNDD-FDD dont les participants étaient entre autres Nkurunziza, chef de colline Kanyinya, des Imbonerakure du centre de Kirundo dont Biseseke, Mayoya et Ezechiel, chef de zone Kirundo. Au cours de cette réunion, une liste des opposants qui seront incarcérés ou tués a été dressée où figuraient ceux qui ont aidé au transfert vers l'hôpital Ngozi et à l'enterrement de feu Serges Barutwanayo, ancien administrateur de la commune Kirundo et membre du comité provincial du parti UPRONA aile de Charles Nditije, assassiné en date du 28 novembre 2017. Des sources sur place indiquent que ces personnes se trouvant sur cette liste connaissent les auteurs présumés de l'assassinat de Serges Barutwanayo.

Discours d'intimidation en province Cankuzo

En date du 16 janvier 2018, le gouverneur Njiji Désire, au cours d'une réunion à la permanence du parti Uprona à Cankuzo, pour sensibiliser la population à voter en faveur du référendum pour le changement de la constitution de la République, a prononcé des mots d'intimidation. Selon des sources sur place, il a promis d'arrêter quiconque qui osera critiquer le contenu du projet de la constitution. Il a même mis en garde des pasteurs et des prêtres, qu'il a des agents chargés de

renseignement parmi les fidèles, en vue de vérifier que les questions politiques ne soient évoquées.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas d'assassinat, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD surtout des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa sont signalés.

Des actes d'intimidation liés au référendum pour le changement de la constitution de la République, des contributions forcées, commis par des administratifs et des Imbonerakure, issus du parti CNDD-FDD constituent une source de menaces à la population.